



TOUS A BORD

Permis de conduire de bateau à moteur

CONDITIONS GENERALES

Inscriptions :

Les inscriptions se font via le formulaire en ligne.

Nos tarifs :

Les leçons et l'examen sont facturés à CHF 90.- de l'heure.

Facturation et règlement :

Les leçons se payent en espèces à la fin de chaque cours pour le cours suivant.

Lieu et horaires :

Les cours de conduite bateau se déroulent dans le port des Eaux-vives ou dans la rade de Genève.

Sur demande du client, pour un cours donné en dehors de la rade de Genève, des frais de déplacement seront facturés en sus du prix conventionnel.

La durée des cours est de 60 minutes. Les horaires seront fixés à la convenance du client, selon la disponibilité du moniteur et de son bateau.

Annulation :

L'annulation d'un cours doit être annoncée au plus tard 24 heures à l'avance et uniquement par téléphone.

En cas de conditions météorologiques jugées dangereuses par l'école, le cours sera reporté.

En cas d'annulation du cours les sommes versées seront restituées au client.

Divers :

L'élève doit se conformer aux strictes instructions du moniteur. En cas de non-respect d'éléments essentiels à la sécurité des passagers, du bateau ou de l'environnement, le moniteur pourra annuler le cours immédiatement et renvoyer l'élève sur le champ sans remboursement des cours prépayés.

En cas de défaillance du moniteur ou du bateau-école, TAB s'engage à honorer la prestation décrite par une formule équivalente.

Litige :

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse. En cas de litige, les parties s'engagent à trouver prioritairement une solution à l'amiable. En cas d'échec des négociations, le For est à Genève.

Genève, le 5 mai 2015.